

Esther Benbassa, *Histoire des Juifs de France*. 1997

Pierre-André Meyer

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Meyer Pierre-André. Esther Benbassa, *Histoire des Juifs de France*. 1997. In: Annales de démographie historique, 1998-1. Le mariage, règles et pratiques. pp. 243-247;

[http://www.persee.fr/doc/adh\\_0066-2062\\_1998\\_num\\_1998\\_1\\_2163\\_t1\\_0243\\_0000\\_1](http://www.persee.fr/doc/adh_0066-2062_1998_num_1998_1_2163_t1_0243_0000_1)

---

Document généré le 11/03/2016

Esther BENBASSA, **Histoire des Juifs de France**, Paris, Points/Seuil, 1997, 373 p.

Spécialiste de l'histoire des Juifs du sud-est de l'Europe et du Proche-Orient, Esther Benbassa a pu constater, au fil de ses travaux, la fascination qu'avait exercée le « modèle français » sur les populations juives de ces régions pourtant géographiquement éloignées. Elle a voulu en quelque sorte examiner ce modèle sur le lieu même de son élaboration. Elle nous livre ainsi cette synthèse sur l'histoire des Juifs de France, qui, tout en puisant sa substance dans les travaux antérieurs, n'en est pas moins le fruit d'une démarche personnelle : « un regard venu d'autres horizons ».

L'ouvrage est formé de treize chapitres qui retracent, avec une précision et une richesse d'informations remarquables, l'histoire des Juifs de France depuis leur installation à l'époque de la Gaule romaine jusqu'aux années 1980. Suivent une chronologie très actualisée, une bibliographie de 36 pages organisée selon les chapitres et un index, qui font de cet ouvrage un instrument de travail aussi précieux pour les profanes que pour les initiés.

Les deux premiers chapitres retracent l'évolution des conditions de la présence juive en France, des origines à leur disparition du royaume à la fin du Moyen Âge. Les grandes étapes sont retracées à partir du IV<sup>e</sup> siècle, où apparaissent les premiers documents écrits mentionnant une présence juive effective. Si leur statut juridique, qui fait d'eux des citoyens romains, est alors favorable et n'est pas modifié par les invasions barbares, les Juifs n'en subissent pas moins sous les Mérovingiens les mesures restrictives édictées par les conciles. L'époque carolingienne est au contraire pour eux un « âge d'or » permettant à certains de développer des activités commerciales à l'échelle internationale et même parfois de jouer un rôle d'intermédiaires entre la cour et d'autres puissants. Avec la dissolution de l'empire carolingien, « l'histoire des Juifs se décline au gré des régions et des seigneuries », puis, quand le pouvoir royal s'affirme, surtout à partir de Philippe Auguste, les « Juifs des seigneurs » deviennent les « Juifs des rois ». Ceux-ci cherchent à tirer parti de leur activité économique tout en la contrôlant. Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la condition des Juifs se détériore nettement : mesures d'expulsion rapportées au gré des besoins de la royauté, spoliations, poussée de l'antijudaïsme religieux avec l'apparition de la calomnie du meurtre rituel que suivra l'accusation de profaner des hosties. Sous saint Louis, le « brûlement » du Talmud en place de Grève précède de peu l'obligation du port de la rouelle. Le XIV<sup>e</sup> siècle est le plus tragique pour les Juifs de France avec une nouvelle expulsion en 1306 suivie d'un retour partiel et provisoire, la croisade des pastouraux mais surtout la grande épidémie de Peste Noire (1348-1349) qui voit les massacres de Juifs dans nombre de localités ; et, au bout du compte, l'expulsion « définitive » en 1394. Toutes ces persécutions, qui ont touché d'abord les communautés du Nord, s'étendent à celles du Sud à mesure que ces régions passent sous le contrôle du roi de France. C'est ainsi que la Provence, longtemps terre de refuge pour les Juifs, les expulse à son tour en 1498 peu après son rattachement au royaume. À cette date les Juifs ont disparu du pays, sauf dans quelques localités.

Cependant, l'histoire des Juifs de France au Moyen Âge ne se résume pas à une série d'expulsions ou de mesures restrictives. E. Benbassa souligne les importantes particularités régionales, notamment la coupure Nord-Sud, qui se précise à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Numériquement, la population juive en France est restée inférieure à 50 000 âmes au XIII<sup>e</sup> siècle. Si on trouve des Juifs dans les campagnes, la tendance est à l'urbanisation. Dans les villes, les Juifs vivent dans le cadre de

la communauté (kahal), régie par la loi rabbinique. Sur le plan économique, ils exercent au début des métiers semblables à ceux des chrétiens, y compris l'exploitation de la terre, jusqu'à ce qu'ils se trouvent confinés dans un nombre limité d'occupations, en tête desquelles le prêt à intérêt, fréquemment réglementé par les rois. Au Nord comme au Sud, beaucoup de Juifs exercent la médecine et la science médiévale leur doit la traduction de nombre d'ouvrages arabes. Sur le plan culturel, le judaïsme français connaît au Moyen Âge un rayonnement remarquable, dont témoignent d'abord les grands centres talmudiques du Nord puis la Provence, qui bénéficie de l'arrivée de Juifs arabophones fuyant l'Espagne : ainsi sont traduits de l'arabe en hébreu les textes d'Avicenne, d'Avicrroès et de Maïmonide. C'est en Provence aussi que naît le grand philosophe juif Gersonide.

Si l'édit d'expulsion de 1394 ne fut jamais abrogé dans les siècles qui suivirent, une présence juive se reconstitua cependant dans certaines régions : au Sud, ce sont d'une part les Juifs de l'enclave papale d'Avignon et du Comtat Venaissin et, d'autre part, les « Portugais » fuyant l'Inquisition et accueillis d'abord en tant que « Nouveaux Chrétiens » à Bordeaux et Bayonne ; au Nord, les Juifs de Metz bénéficiaires de lettres patentes royales dès Henri III, les Juifs de Lorraine ducale, tolérés en nombre limité par les souverains mais nettement plus tard, ceux d'Alsace, enfin, intégrés dans le royaume par l'annexion de cette province en 1648. Pour chacun de ces groupes, E. Benbassa passe en revue les modalités de leur établissement, l'attitude des autorités, les relations avec le monde chrétien environnant, les conditions matérielles d'existence, les activités, l'organisation interne des communautés, leur vie spirituelle. Des pages sont consacrées à la démographie des Juifs là où elle est connue (Carpentras, Saint-Esprit, Bordeaux, Metz, Alsace) avec des indications sur l'âge au mariage, la fécondité, la mortalité. Au total ces groupes demeurent numériquement réduits, formant à la veille de la Révolution un ensemble d'environ 40 000 individus (dont plus de la moitié dans la seule Alsace) de statuts, de conditions et de cultures très divers, la principale ligne de clivage passant entre les Juifs du Midi et les Juifs « allemands » de l'Est : une absence d'unité qui se fera ressentir dans le combat pour l'obtention des droits civiques.

Celui-ci est analysé dans le chapitre VI où E. Benbassa étudie successivement l'attitude des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'égard des Juifs, l'influence exercée sur les Juifs de France par le mouvement des Lumières (y compris le mouvement des Lumières juif, la *haskalah*), le développement de l'idée de réforme à la fin de l'Ancien Régime avec le concours de l'Académie de Metz de 1785 et l'action de Malesherbes, enfin les conquêtes décisives des années 1789-1791 qui permirent à l'ensemble des Juifs de France de devenir citoyens français.

L'étude des deux derniers siècles forme la plus grande partie de l'ouvrage. Dans le chapitre VII, E. Benbassa analyse l'œuvre de Napoléon, si sujette à débats, dont elle montre bien les dimensions contradictoires : à la fois régression d'un point de vue juridique (le fameux « décret infâme ») et pas en avant au niveau de l'organisation du culte, avec la création des consistoires qui, écrit l'auteur, « furent la preuve tangible de la reconnaissance des Juifs comme groupe religieux et fournirent en contrepartie la garantie du patriotisme des citoyens de confession juive ». « Ils servirent de modèle aux institutions d'autres groupes juifs hors de France ». Les années 1840 voient le développement des débats à l'intérieur du monde juif entre libéraux et orthodoxes, chaque parti tirant des conclusions différentes de l'« émancipation », qui précéda nettement l'« intégration ». C'est à l'étude de « l'entrée des Juifs dans la société française » qu'est consacré le chapitre VIII où l'auteur démontre avec force d'une part que cette intégration ne se fait pas partout

au même rythme et que, d'autre part, elle n'aboutit pas vraiment à une assimilation massive au sens d'un effacement de l'identité juive – c'est pourquoi E. Benbassa préfère parler de sécularisation plutôt que de déjudaïsation. L'absence d'uniformité du processus s'observe à la fois dans le temps, où les différences doivent beaucoup à l'attitude des régimes politiques successifs, et dans l'espace, les différents groupes juifs étant plus ou moins préparés à s'intégrer dans une société française laïcisée. S'ajoutent les différences selon la classe sociale ou l'époque d'installation en France, avec l'approfondissement du clivage entre immigrés et israélites « de souche » qu'entraîne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle l'arrivée des Juifs d'Europe orientale. Ce chapitre appréhende toute cette diversité en étudiant successivement l'« intégration spectaculaire » des Juifs du Sud-Ouest et du Sud-Est, et celle, plus lente, des Juifs de l'Est, chez lesquels les cadres et coutumes communautaires persistent plus longtemps. Si le nombre de Juifs en France augmente notablement, passant de 40 000 environ en 1789 à 79 964 en 1861 (chiffre ne représentant que 0,2 % de la population du pays), les pôles de la vie juive ne sont plus les mêmes que sous l'Ancien Régime. Les anciens centres déclinent au profit des grandes agglomérations comme Paris, véritable « centre névralgique » du judaïsme français avec en 1861, 26,2 % des Juifs de France et un peu plus de la moitié à la fin du siècle. Une bourgeoisie juive – d'affaires notamment – s'y constitue, qui donnera bientôt prise à la propagande antisémite. Il n'est guère possible de rendre compte ici de la richesse et de la précision des informations sur lesquelles l'ouvrage s'appuie pour analyser, dans sa diversité et dans ses disparités régionales et sociales, le processus d'intégration des Juifs dans la société française au XIX<sup>e</sup> siècle. Tour à tour sont passés en revue les aspects démographiques, sociologiques, culturels, les activités des Juifs, les relations avec les non-juifs, leur participation à la vie locale et à la vie intellectuelle, leur mobilité géographique. Mentionnons le tableau sociologique et démographique fouillé des Juifs de Paris et de Marseille.

Le chapitre IX étudie la promotion des Juifs, fondée surtout sur l'instruction, reprenant les exemples connus de ces « Juifs célèbres » (arts et lettres, université, grands corps de l'État) qui faisaient alors l'orgueil de leurs coreligionnaires. D'autres voies d'intégration existent telles que la participation au saint-simonisme et à la franc-maçonnerie. Mais c'est surtout à la question de la reformulation de l'identité juive au XIX<sup>e</sup> siècle qu'est consacré ce chapitre : ainsi l'action entreprise par les Juifs émancipés en faveur de la « régénération » de leurs coreligionnaires algériens (devenus leurs concitoyens par le décret Crémieux de 1870), la solidarité qu'ils manifestent à l'égard de leurs frères opprimés d'Europe ou d'Orient (et qui fut à l'origine de la création de l'Alliance israélite universelle en 1860) rendent bien compte de la permanence, sous une forme autre que la pratique religieuse, de liens réels avec le judaïsme ; de même le développement des études juives, qu'elles aient un caractère scientifique, avec de grands noms comme ceux de S. Munk ou J. Derenbourg, ou qu'elles visent à étayer l'idéal (ou l'idéologie) du « franco-judaïsme ». Mais, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme plus tard, on ne peut parler d'un rapport identitaire unique au judaïsme dans la société juive intégrée et acculturée. Loin de tout simplisme réducteur, E. Benbassa montre que la diversité reste la règle.

Inséparable de l'intégration à la société française, le modèle du « franco-judaïsme » se trouve profondément déstabilisé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle alors même qu'il semblait avoir atteint sa forme achevée. Plusieurs phénomènes y contribuent sur des plans différents. C'est d'abord l'importante immigration de Juifs de Russie fuyant les pogromes, qui aboutit à la formation d'un « prolétariat » juif parlant le

yiddish, attaché aux traditions juives et que tout sépare des Juifs « de souche ». Parallèlement, se développe à partir des années 1880, avec les écrits de Drumont notamment, l'antisémitisme moderne, qui culmine avec l'affaire Dreyfus, laquelle s'accompagne en Algérie de troubles d'une violence toute particulière dévoilant la profondeur du sentiment antijuif dans la colonie. Enfin l'apparition du sionisme, auquel les Juifs de souche et leurs institutions restent indifférents voire hostiles (alors qu'il rencontre un écho favorable dans les milieux antisémites) propose aux Juifs victimes des persécutions un rêve diamétralement opposé à celui de l'intégration.

La Grande Guerre, qui, en raison du sang versé pour la Patrie par les Juifs (autochtones comme immigrés, métropolitains comme algériens) aurait pu colmater ces brèches ouvertes dans le « franco-judaïsme », n'y fait rien. Si l'antisémitisme semble d'abord se diluer dans l'élan patriotique de l'Union sacrée, les tendances à l'œuvre depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'accroissent en effet pendant l'entre-deux-guerres : croissance record de l'immigration des Juifs d'Europe orientale, accompagnée d'un clivage encore plus marqué avec les Juifs de souche ; regain d'antisémitisme dans les années 1930 ; mise en question du modèle français d'intégration et affirmation plus forte d'une identité juive tant à travers le courant littéraire représenté par A. Spire ou E. Fleg que par la profusion de mouvements de jeunesse juifs intéressés par l'expérience sioniste qui trouve alors davantage de sympathisants y compris parmi les « israélites » français. Autant de traits soulignant encore s'il en était besoin l'hétérogénéité de la collectivité juive française, dont la variété des ripostes opposées au péril nazi et les débats qui les accompagnèrent fournirent une illustration supplémentaire.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le nombre de Juifs en France métropolitaine était évalué à environ 300 000 âmes (700 000 en tenant compte de ceux d'Afrique du Nord, soit 0,7 % de la population totale du pays). Le bilan des « années noires » est tragique : 75 721 Juifs déportés vers les camps nazis – Auschwitz principalement – dont 2 500 seulement survécurent, auxquels s'ajoutent les morts dans les camps d'internement, les combats, les exécutions. Au total, c'est de plus du tiers de ses effectifs que la collectivité juive métropolitaine se trouve amputée à la fin de la guerre. Au-delà des faits et des chiffres, E. Benbassa, tout en montrant les responsabilités écrasantes de Vichy, analyse les raisons qui ont permis à un assez fort pourcentage des Juifs de France de survivre (rôle des actes de solidarité, évolution de l'opinion publique). Elle évoque les débats, encore vifs de nos jours, suscités par l'attitude de l'UGIF et enfin le rôle des Juifs dans la Résistance ainsi que l'organisation d'une Résistance spécifiquement juive.

En réaction au traumatisme subi, le judaïsme français connut après la guerre un renouveau, notamment parmi la jeunesse, qui fait l'objet du dernier chapitre du livre. Le sionisme cesse d'être combattu par l'*establishment* juif et la création de l'État d'Israël en 1948 devient progressivement une donnée inséparable de l'identité juive en France. Mais le fait essentiel dans l'histoire des Juifs de France depuis la guerre est l'afflux des Juifs d'Afrique du Nord, suite à l'indépendance de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie. De 1956 à 1967, environ 235 000 Juifs d'Afrique du Nord s'installent en France, insufflant au judaïsme français et notamment aux appareils communautaires un nouveau dynamisme. La guerre des Six Jours renforce la solidarité des Juifs de France à l'égard d'Israël et conduit nombre d'entre eux à reformuler leur identité. Avec un total de 535 000 personnes au début des années 1980, la collectivité juive française est devenue la première d'Europe après celle d'URSS et la troisième de la diaspora mondiale. Son renou-

veau ne s'exprime d'ailleurs pas seulement sur le plan religieux mais aussi par la multiplication de mouvements et d'associations qui, ainsi que l'écrit l'auteur à la fin de son livre, pour être des signes évidents du renforcement d'une identité collective, ne sauraient pour autant remettre en cause une intégration ancienne et solide dans la société française.

Pierre-André MEYER

**Les biberons du Docteur Dufour, Fécamp, Musées Municipaux de Fécamp, 1997, 232 p.**

Ce livre est le fruit d'un colloque qui s'est tenu à Fécamp en juin 1997 et qui a porté sur l'histoire de l'alimentation des enfants et le rôle du docteur Dufour, créateur de l'Oeuvre de la Goutte de Lait. Une exposition, retraçant les évolutions du biberon depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours (les biberons proviennent de la collection personnelle du Docteur Dufour) est venue compléter l'ensemble. L'ouvrage se compose de trois parties : la première retrace l'histoire de l'alimentation des nouveau-nés (p. 1 à 40), la deuxième est consacrée à la création et à la diffusion de la Goutte de Lait (p. 41 à 120) et la troisième présente la collection de biberons du Docteur Dufour (près de 300 pièces).

De l'Antiquité jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'allaitement artificiel a été assez peu employé. Dans le monde romain, les femmes des familles aisées recouraient déjà à des nourrices en général installées sur place. Bien que des textes antiques semblent l'attester, la question de savoir si les Anciens ont utilisé le biberon est très controversée. Au Moyen Age, l'Église prône les vertus de l'allaitement maternel, prenant le modèle de Marie dont le lait est si précieux qu'il peut rendre la santé aux malades et susciter des miracles. Bien que certains prédicateurs n'hésitent pas à décrire dans leurs sermons les peines infernales que pourraient subir les mères pour n'avoir pas voulu allaiter, beaucoup d'entre elles, surtout dans l'aristocratie, continuent à recourir à des nourrices. Les traités relatifs à l'alimentation du nouveau-né qui deviennent nombreux, tant de la part des moralistes que des médecins, montrent que c'est désormais un sujet de préoccupation important. Dès les premiers mois, on complète le lait maternel par des bouillies, de l'eau sucrée, du lait animal (les médecins recommandent le lait de chèvre qu'ils conseillent de faire bouillir pour éviter qu'il ne tourne : la pasteurisation avant la lettre). On les administre au biberon et au moyen de petits pots dont les formes et la matière varient et qui s'apparentent aux canards pour faire boire les malades. On les utilise en gavage en laissant couler doucement le lait dans la bouche du nourrisson et en succion, en entourant un chiffon autour du bec verseur pour former une tétine.

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, apparaissent les premiers véritables biberons: ils sont en bois, en fer, en étain, en verre ou en faïence. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, bien que les discours en faveur de l'allaitement maternel dominant, les médecins sont amenés à multiplier les expériences d'allaitement artificiel pour nourrir les enfants trouvés des hospices. Toutes ces expériences se soldent par des échecs. Le XIX<sup>e</sup> siècle les reprend. Les médecins ont compris que la mortalité était due à l'absence de stérilisation du lait, à sa mauvaise qualité et au manque d'hygiène du biberon. Ils se penchent donc sur ces deux questions : une première solution est trouvée avec la